Adapei
Territoire de Belfort
S'engager pour le vivre-ensemble

COMPTE RENDU

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DU 01-07-2025

ESAT du Territoire de Belfort et DAJ Dispositif d'Accueil de Jour

Monsieur Olivier DIEVAL préside la séance.
Il est accompagné par Madame Chantale GRANGER, vice-présidente.

1- Le fonctionnement du CVS

Bienvenue aux nouveaux membres

Il y a eu des élections au mois de mai.
C'est le 1er CVS avec les nouveaux membres élus.
Chacun se présente.

Les représentants des personnes accueillies – ESAT « Les Hauts de Belfort »

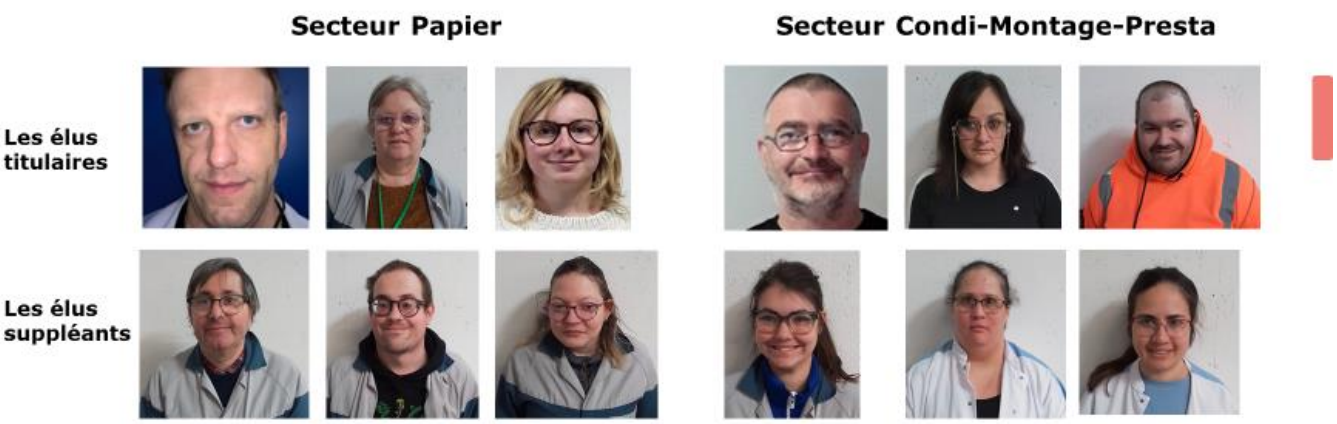

Les représentants des personnes accueillies – ESAT « La Meltière »

Ateliers ST1, ST2, ST3

Les élus titulaires

Les élus suppléants

Ateliers Ferrage et Espaces verts

ESAT Cravanche

Les élus titulaires

Les élus suppléants

Il n'y a pas de suppléant à Cravanche

DAJ

Les représentants des familles et des mandataires

Les élus titulaires

Les élus suppléants

Les représentants des salariés

Les représentants de l'Adapei

La directrice évoque l'absence de Franck C. ce jour au CVS.
Son épouse, Nathalie R., accueillie à l'ESAT de Belfort, est décédée vendredi.
C'est un drame.
Pour Franck et pour sa famille.
Pour tous les proches.

La direction a informé les professionnels et les personnes accueillies le lundi matin.
Les psychologues ont proposé des temps d'échanges avec toutes les personnes qui en avaient besoin.

Chacun peut s'exprimer en séance. Mais aucun jugement n'est accepté.
Il y a de nombreux témoignages et questionnements.
Tout le monde pense à Franck et à ses proches.

Votre premier mois en tant qu'élu

La directrice pose des questions aux élus :

- Qu'avez-vous pensé de vos premières commissions de site ?
- Comment avez-vous préparé la réunion ?
- Comment avez-vous collecté les questions de vos collègues ?
- Avez-vous des besoins particuliers pour remplir votre mission d'élu ?

Les élus partagent leur expérience :

« Je suis nouvel élu. Je me suis renseigné auprès de mes collègues qui ont déjà été élus. Mes collègues m'ont expliqué ».
« J'ai eu des explications de la part du moniteur ».

« Pour la préparation du CVS, nous avons réuni les collègues en petits groupes.
Nous avons 2 temps d'échanges.
Nous avons collecté les questions.
Laurence nous a aidé.
La commission de site s'est bien passée.
Nous n'avons pas fait la restitution du précédent compte-rendu avant la collecte des questions. C'est un axe d'amélioration.

On fait l'inventaire des questions.
On pose les questions tous les jeudis.
Avec les prestations et les horaires décalés, c'est parfois difficile. »

La directrice rappelle que Laurence et Hervé, les professionnels du Pôle Accompagnement, sont là pour vous accompagner.
Les moniteurs aussi.

Un élu demande : Quel est le travail du Président ?

Le président est présent à la préparation de l'ordre du jour.
Le président participe à la préparation de tous les sujets du CVS.
Le président est le porte-parole de tous les élus du CVS.
Le président est le lien privilégié avec la direction de l'ESAT.
Le président veille à ce que tout se passe bien.

Formation « le rôle de l'élu au CVS » : votre retour

Les nouveaux élus ont suivi 2 journées de formation.
Ce sont les titulaires qui ont suivi la formation en priorité.
Quelques suppléants ont aussi participé.
Une 3e journée de formation est prévue après le CVS.

Nous ferons le bilan de la formation lors du prochain CVS.

La directrice posera des questions aux élus. Par exemple :

- Qu'avez-vous pensé de la formation ?
- Quelles sont vos idées et vos propositions ?
  Pour faciliter votre mission d'élu au CVS
  Pour faire évoluer le fonctionnement du CVS

Les élus peuvent préparer ensemble le bilan de la formation et leurs propositions.

Commission restauration : les nouveaux représentants

Nous avons désigné les représentants de la commission restauration.
Il y a 6 représentants.

La commission restauration répond aux questions liées à la restauration proposée aux personnes accompagnées de l'ESAT et du DAJ.

La commission restauration veille à la qualité de la restauration interne.

Ce sont les Cuisines d'Uzel qui animent la commission restauration.

Une élu témoigne :
Avec la commission restauration, nous avons visité les Cuisines d'Uzel à Etupes.
Ça m'a intéressé à 100 %.

Calendrier des CVS 2025

A inscrire dans vos agendas !
Dates des CVS 2025

- Mardi 4 Novembre 2025 à 14h

Si vous êtes absent, pensez à prévenir votre suppléant.

Votre suppléant participera au CVS à votre place.

Dates des commissions de site CVS 2025

ESAT BELFORT	ESAT MELTIERE	ESAT CRAVANCHE	DAJ
6 octobre 2025 – 14h	30 sept 2025 – 10h	10 octobre – 10h	8 oct 2025 – 9h30

Pour rappel :

- En commission de site CVS, les titulaires et les suppléants sont présents.
- En CVS, seuls les titulaires sont présents.
  Les suppléants participent si le titulaire est absent.

Nous allons préparer l'ordre du jour du prochain CVS le 20 octobre à 16 h.
Avec le président et la vice-présidente.
Avant le 20 octobre, les élus peuvent faire des propositions de sujets.

Information familles et mandataires : les contacts au CVS

- Nous avons informé les familles des résultats des élections du CVS
- Nous avons donné aux familles les contacts des représentants des familles
- Nous avons expliqué aux familles comment accéder aux compte-rendu des réunions, via le livret d'accueil numérique.
- Cette information a été faite par courrier.
- Ce sont les personnes accompagnées qui ont donné le courrier à leur famille.
- Si une personne accompagnée ne veut pas que sa famille reçoive des informations de l'ESAT ou du DAJ, c'est son droit

- Nous avons également informé les mandataires par l'envoi d'un courrier postal.

2- Actualités / Evolutions / Projets

Bien connaître l'ESAT ; Bien connaître le DAJ

La directrice propose aux élus de découvrir l'ESAT et le DAJ en faisant un quizz Kahoot.

Un quizz, c'est un jeu de questions / réponses.
On marque des points quand on donne la bonne réponse.
On marque plus de points quand on répond vite.
A la fin du jeu, il y a un podium.

La directrice pose des questions.
Il faut répondre en utilisant un téléphone ou une tablette.
Les participants s'organisent en 8 groupes.
Un professionnel ou un représentant des familles accompagne chaque groupe.

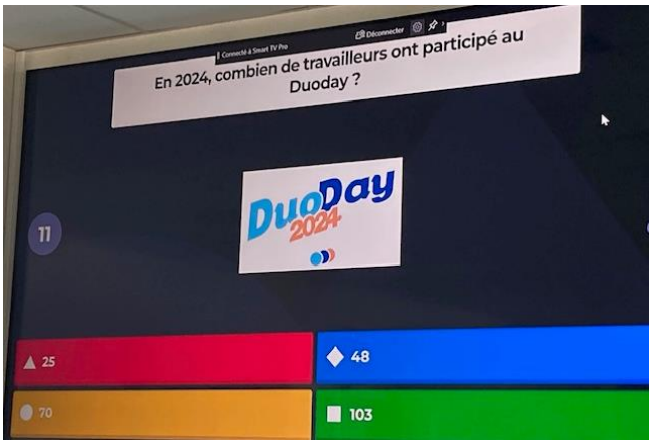

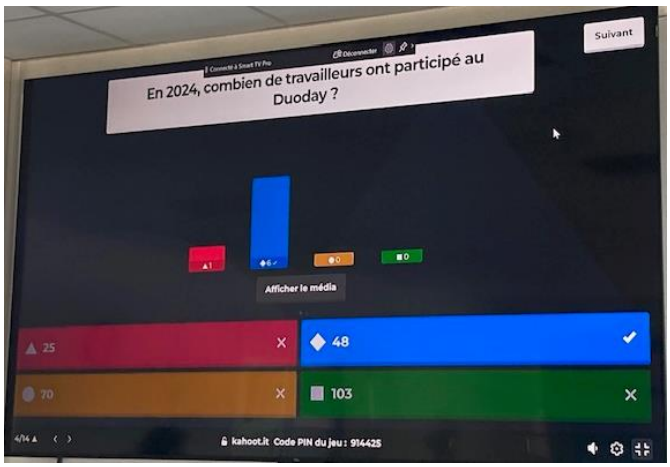

Voici les questions et les réponses du jeu.

- **En 2024, combien l'ESAT et le DAJ ont-ils accompagné de personnes?**
  452 personnes

- **En 2024, combien de travailleurs ont intégré l'ESAT ?**
  32 travailleurs
  Chaque année, il y a entre 30 et 40 admissions à l'ESAT.

- **En 2024, combien de personnes ont quitté le DAJ ?**
  7 personnes

- **En 2024, combien de travailleurs ont participé au Duoday ?**
  48 travailleurs.
  C'est beaucoup. Ça fait plus de 10% des effectifs.

- **En 2024, des personnes du DAJ ont découvert le travail en ESAT. Vrai ou Faux ?**
  C'est vrai.
  Des personnes du DAJ vont en atelier chaque semaine pour découvrir le monde du travail.
  Il y a aussi des personnes qui font des stages à l'ESAT.

- **En 2024, les entreprises du milieu ordinaire n'ont pas accueilli de travailleurs de l'ESAT en stage. Vrai ou Faux ?**
  C'est faux.
  27 travailleurs ont fait un stage dans une entreprise du milieu ordinaire.

- **En 2024, il y a eu moins de formation qu'en 2023 pour les personnes accompagnées. Vrai ou Faux ?**
  C'est faux.
  Il y a eu plus de formations en 2024.
  Il y a eu plus d'actions de formations.
  Et il y a eu plus de travailleurs formés.

- **En 2024, beaucoup de personnes ont réalisé une RSFP. Vrai ou Faux ?**
  C'est faux.
  Seulement 2 travailleurs ont réalisé une RSFP en espaces verts.
  La RSFP, c'est la Reconnaissance des Savoir-Faire Professionnels.
  C'est un moyen de faire reconnaître ses compétences.
  Il y a un jury avec des professionnels du métier.
  Les professionnels évaluent les travailleurs.
  Les professionnels disent si les travailleurs réalisent bien les tâches demandées.

- **En 2024, l'ESAT et le DAJ ont développé de nouveaux programmes d'accompagnement. Quels sont ces nouveaux programmes ?**
  Les nouveaux programmes sont :
  Bouger pour sa santé
  Bien manger pour sa santé
  Les ateliers d'éducation à la vie intime, affective et sexuelle.

- **Que proposent l'ESAT et le DAJ pour préparer la retraite ?**

  L'ESAT et le DAJ proposent :
  Des entretiens individuels avec la psychologue pour parler de la retraite
  Des groupes de parole pour parler à plusieurs de la retraite
  Des découvertes de lieux de loisirs
  Une aide à la préparation du dossier administratif « retraite », avec l'assistante sociale
  Un accompagnement pour la réalisation d'un bilan de santé.

- **En 2024, les travailleurs ont obtenu de nouveaux droits. Lesquels ?**
  Le droit à une mutuelle prise en charge à 50% par l'ESAT
  Le droit au remboursement de l'abonnement transport par l'ESAT, à hauteur de 50%.

- **Quel est le montant du chiffre d'affaires de l'ESAT ?**
  En 2024, l'ESAT a fait un chiffre d'affaires de 3,5 millions d'euros.

- **En 2024, quel est le plus gros investissement fait par l'ESAT ?**
  C'est la rénovation des toits sur le site des Hauts de Belfort.

- **En 2024, l'ESAT a-t-il réalisé un résultat positif ?**
  Oui, l'ESAT a réalisé un résultat positif.
  Grâce à ce résultat positif, l'ESAT a distribué des chèques vacances aux travailleurs.

Voici le podium du Kahoot.

Les élus ont apprécié le jeu.
Les élus ont mieux retenu les réponses grâce au jeu.
Cette animation a apporté de la bonne humeur.

Tout le monde a participé.

Reconnaissez-vous cette œuvre ?

C’est une fresque réalisée à l’ESAT de Belfort, dans le hall devant les vestiaires.
Des travailleurs ont imaginé et réalisé la fresque pendant une activité de soutien.
Le thème : la nature et l’humanité.

Les réactions des élus :
C’est joli.
C’est chouette.
C’est accueillant.
Ça apporte de la gaieté.
Ça peut donner des idées pour les autres sites.

Félicitations aux artistes !

Portes ouvertes des 20 et 21 mai

L’ESAT a organisé des portes ouvertes les 20 et 21 mai.
Pour mieux faire connaître ses activités aux entreprises.
Pour valoriser les compétences des travailleurs de l’ESAT.
Pour faire changer le regard sur le handicap.
Pour développer des partenariats et trouver de l’activité.

Les partenaires ont visité les ateliers.
Certains partenaires ont réalisé un duoday inversé.
Il y a eu des échanges intéressants.

Au total, 38 personnes extérieures ont participé aux portes ouvertes.
De façon générale, les visiteurs sont surpris par les compétences de l’ESAT et la qualité du travail réalisé.

Mise à l'honneur de Jonxion le 4 juin

Le 4 juin, nous avons fêté deux anniversaires importants avec nos partenaires :

- Nous avons fêté les 3 ans de la cafétéria Jonxion.
- Nous avons fêté les 20 ans de la loi de 2005 sur le handicap.

La loi de 2005 a permis aux personnes en situation de handicap un meilleur accès à l'école, au travail, aux loisirs…

Nous avons parlé du parcours de deux travailleurs de l'ESAT

- Corentin a signé un CDI et travaille à la restauration du Lycée Notre Dame.
- Floriane va signer un CDI et travailler au restaurant L'Escorneil.

Corentin et Jérôme ont reçu une médaille de l'Académie Nationale de Cuisine.
Cette médaille est une reconnaissance de leurs compétences.

Pour information, Adrien a également signé un CDI à Intermarché en caisse.

La semaine de la santé

Autour de la journée mondiale de la Santé, l'ESAT a construit un événement « La Semaine de la Santé », du 7 au 10 avril.

Pendant toute la semaine, les personnes accompagnées ont participé à des ateliers :

- Jeu de l'oie de la santé
- Détente et sophrologie
- Inter'active : Bougez en s'amusant
- Atelier jus maison et vélo-mixeur

Globalement, le bilan de l'opération est très positif.
Il y a eu une très bonne implication des personnes.
Les personnes ont apprécié les activités proposées.
Les personnes étaient curieuses et avaient envie d'apprendre.
Les personnes avaient envie de continuer, de refaire, et même d'intégrer certaines pratiques (sophrologie, danse, jus) dans leur vie quotidienne.

Au total, il y a eu 136 participants (119 personnes accueillies et 15 encadrants)

Les élus témoignent :
J'ai fait Inter'active : C'est se servir d'un support vidéo pour faire des exercices. C'était bien.
J'ai fait sophrologie : c'était bien. C'était des mouvements de relaxation, de respiration.
J'ai fait le jeu de loi : il s'agit de questions ou informations sur la santé

J'ai participé au jus maison. Dommage, le vélo est tombé en panne.

Les élus pensent qu'il faut proposer une semaine de la santé tous les ans.

Bilan EI (Evénements Indésirables), plaintes et réclamations

Quelques rappels…

Une plainte, c'est lié à quelque chose qui ne va pas.

Par exemple,
Je me plains de la qualité des repas à la cantine.
Je me plains de tensions avec un collègue.
Je me plains parce que je n'ai fait de stage alors que c'était inscrit dans mon PP.

Pour les plaintes et réclamations collectives, les personnes posent leurs questions

- A leur référent ou chef d'atelier / de service si elles concernent le quotidien
- Au CQVT si elles concernent l'hygiène, la sécurité, les conditions de travail
- A la commission restauration si elles concernent les repas
- Au CVS

Pour les plaintes et réclamations individuelles, lorsqu'une personne considère que ses droits ne sont pas respectés, elle peut solliciter

- Son référent ou le chef d'atelier / de service
- La direction, en remplissant un formulaire de plainte
- Le délégué des travailleurs de son site
- Une personne qualifiée

Un événement indésirable, c'est quelque chose qui vient perturber le bon fonctionnement du service ou mettre en danger la santé et la sécurité des personnes.

Par exemple,
La canicule, la grêle ou le verglas
Des conflits entre collègues
Un non-respect des consignes de sécurité ou des règles de vie de l'établissement.

Les professionnels déclarent les événements indésirables et en informent la direction.
Les équipes réfléchissent aux réponses aux apportées.

Chaque année, la direction doit présenter un bilan des plaintes et des EI au CVS.

En 2024, il y a eu 144 EI déclarés et 13 réclamations enregistrées (hors questions CVS et CQVT).

86% des événements déclarés ne sont pas graves.

12% des événements, soit 19 situations, sont considérés comme « graves »

- Troubles / crises avec mise en danger de soi-même
- Violences physiques, verbales ou sexuelles
- Fugues / départs sans autorisation

- Comportement inadapté avec un risque « image » pour l'ESAT

2% des événements, soit 3 situations, sont considérés comme « très graves »
- 1 départ de feu
- 1 fausse route
- 1 personne a tenté de mettre fin à ses jours

La CREX s'est réunie 4 fois en 2024.
La CREX, c'est la Commission Retours d'expérience.
La CREX analyse les EI et les réclamations.

La CREX a analysé 3 situations de manière approfondie
- Un départ sans autorisation d'un stagiaire accueilli au sein de l'ESAT
- Un appel à l'aide lancé par une personne accueillie, via l'envoi d'un SMS à un professionnel de l'ESAT, en dehors de son temps de travail.
- Un manque de communication entre services en cas d'épidémie.

Il y a ensuite des échanges avec les professionnels.
Pour améliorer nos pratiques.
Pour limiter les risques.

Dates des congés d'été

Congés d'été
Du samedi 2 août
Au dimanche 24 août
Reprise le lundi 25 août
Soit 14 jours de CP

Congés d'hiver
Du mercredi 24 décembre
au dimanche 4 janvier 2026
Reprise le lundi 5 janvier
Soit 6 jours de CP

Jours offerts restants
Mardi 25 nov. après-midi

Certaines équipes de l'ESAT assurent des permanences pendant les périodes de fermeture. Par exemple :
- Les équipes espaces verts travaillent tout l'été
- L'équipe d'entretien des locaux de la MDPH travaille toute l'année

Fête d'été

- **Quand ?**

  Le vendredi 1er août
  Le dernier jour avant les congés

- **Quel programme ?**

  Il y a 3 propositions cette année
  - Une sortie au Zoo de Mulhouse
  - Une après-midi danse et musique au Podium à Andelnans
  - Une randonnée pour les bons marcheurs

Respect des équipes d'entretien de locaux

Les équipes d'entretien des locaux réalisent un travail important.
Ce travail est difficile.
Ce travail n'est pas toujours respecté.

Par exemple,
Il y a des personnes qui ne nettoient pas la cuvette des WC.
Il y a des personnes qui marchent quand le sol est mouillé.
Il y a des personnes qui mangent dans leur bureau.

Nous avons rappelé les règles à tout le monde.
Nous avons demandé à tout le monde de faire attention et de respecter le travail réalisé.

3- Vos questions

Certaines personnes ont rendez-vous avec le médecin psychiatre sur le temps de travail. D'autres personnes doivent prendre des heures mobiles. Ce n'est pas équitable.

Aujourd'hui à l'ESAT, le médecin psychiatre est présent une demi-journée par mois. Ce n'est pas beaucoup. Le médecin ne peut pas suivre tous les travailleurs de l'ESAT.

Le médecin psychiatre a 2 missions principales :
Le médecin reçoit les personnes souhaitant venir à l'ESAT avant leur admission.
Le médecin reçoit des travailleurs, à la demande de l'ESAT, dans des situations particulières, lorsqu'il y a un besoin identifié par l'ESAT.
Ces consultations sont à la demande de l'ESAT, elles ont lieu pendant le temps de travail.

Actuellement, il est difficile de trouver un médecin psychiatre.
Le médecin réalise aussi quelques consultations pour des personnes qui ne trouvent pas de solution à l'extérieur.
Ces consultations ont lieu exceptionnellement sur le temps de travail.
Ces consultations sont rapides, elles durent environ 15 mn.

Pour toutes les personnes qui ont un suivi auprès d'un médecin psychiatre, les rendez-vous sont à prendre hors temps de travail.
Tout ne peut pas se faire sur le temps de travail de l'ESAT.

Nos frais de transport augmentent. Pourrait-on avoir une aide ?

L'ESAT prend en charge 50% des abonnements des travailleurs qui prennent les transports en commun pour venir travailler.
Il n'existe pas d'autre aide pour les personnes venant en voiture.

Certaines personnes prennent le bus le matin mais pas le soir. Pouvez-vous vérifier la participation transport de l'ESAT ?

L'ESAT prend en charge l'abonnement transport, sur présentation des justificatifs OPTYMO.
Si quelqu'un fraude, l'ESAT va voir la fraude sur le justificatif.
L'ESAT fait des contrôles.

Chaque travailleur signe une attestation sur l'honneur.
Si un travailleur ne respecte pas la règle, il se met en faute. Il peut avoir une sanction.

Pour rappel, l'ESAT a besoin des factures OPTYMO tous les mois.

Quand une formation se termine à 16h, doit-on retourner en atelier ? Les personnes de Meltière ne retournent pas en atelier, les personnes de Belfort retournent travailler. Ce n'est pas juste.

Les horaires de formation sont en général de 9 h à 16 h
Vos horaires de travail habituels peuvent être différents.

On considère qu'une journée de formation, c'est comme une journée de travail, même si les horaires ne sont pas exactement les mêmes.

Si la formation se termine à 16 h, les travailleurs peuvent rentrer chez eux.
Les travailleurs ne retournent pas travailler en atelier.

Pouvons-nous avoir des chèques restaurant à la place des chèques vacances ?

Les travailleurs ont accès à une restauration collective.
Il n'est donc pas possible de donner des chèques restaurant.

Pouvons-nous avoir des chèques vacances plus tôt dans l'année pour les réservations ?

La distribution de chèques vacances est possible quand l'ESAT connait les résultats économiques de son activité.
La distribution a lieu généralement en mars / avril.

Peut-on avoir les chèques UNAPEI pour les séjours vacances plus tôt pour les réservations ?

L'ESAT ne gère pas les chèques UNAPEI.
L'ESAT va remonter cette question à l'association.

Va-t-il y avoir des suppléants pour le CQVT ?

Il n'y a pas de suppléants prévus aujourd'hui.
Nous allons réfléchir au sujet.
Nous ne pouvons pas vous donner une réponse aujourd'hui.
Les prochaines élections du CQVT sont prévues à l'automne.

Les élus suppléants du CVS vont-ils avoir une formation ?

Les élus titulaires ont bénéficié de la formation en priorité.
La formation des suppléants sera prévue dans le plan de formation 2026.

Le prix des repas a augmenté à la restauration de Cravanche. Il est difficile de prendre une entrée, un plat et un dessert avec le budget fixé à 12.11 € par repas. L'ESAT peut-il augmenter sa prise en charge ?

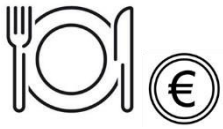

L'ESAT propose :

- Une augmentation de la prise en charge du repas à hauteur de 13.50 € TTC.
- La suppression de la prise en charge des repas du vendredi pour les personnes qui terminent à 12h30.

Les équipes en prestations de service à Cravanche utilisent leur téléphone portable personnel. Est-il possible d'avoir un autre moyen de communication ?

Nous allons étudier les besoins et les équipements à disposition.

Est-il nécessaire d'écrire « travailleur handicapé en ESAT » sur le bulletin de rémunération des travailleurs ?

Nous apporterons la réponse prochainement.

Où trouver les compte-rendu de CVS ?

Pour rappel

Les comptes-rendus de CVS,
des commissions de site,
et des CQVT sont disponibles

- Dans les Espaces ressources de chaque site
- Via l'espace Documentation du Livret d'accueil Numérique de l'ESAT.

Scanne moi

Le prochain CVS a lieu

Mardi 4 Novembre 2025 à 14h